

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 681

9 avril 2011

### SOMMAIRE

<b>AM HoldCo S.à r.l.</b> .....	<b>32642</b>	<b>DE.CE Investment SA</b> .....	<b>32681</b>
<b>ARJUFRA Group S.à r.l.</b> .....	<b>32642</b>	<b>DE.CE Investment SA</b> .....	<b>32678</b>
<b>Aviva Investors Luxembourg</b> .....	<b>32657</b>	<b>Décoration et Architecture Lux</b> .....	<b>32681</b>
<b>Aviva Investors Properties Asia S.A.</b> .....	<b>32658</b>	<b>Dong Long S.A.</b> .....	<b>32681</b>
<b>Aviva Investors Properties Asia S.A.</b> .....	<b>32658</b>	<b>ECC (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>32683</b>
<b>Aviva Investors Properties Europe S.A.</b> ..	<b>32658</b>	<b>Elbblick (Luxembourg) S. à r.l.</b> .....	<b>32681</b>
<b>Aviva Investors Properties Europe S.A.</b> ..	<b>32658</b>	<b>Emeth Holdings S.A.</b> .....	<b>32683</b>
<b>Bain Capital (WC) Luxembourg S.à r.l.</b> ..	<b>32659</b>	<b>Eurco S.A.</b> .....	<b>32685</b>
<b>BB Investments S.A. SPF</b> .....	<b>32661</b>	<b>Eurolactis Group S.A.</b> .....	<b>32684</b>
<b>BDPE S.à r.l.</b> .....	<b>32661</b>	<b>European Engineering &amp; Environment Corporation S.A.</b> .....	<b>32684</b>
<b>Bellevue de Beaulieu S.A.</b> .....	<b>32661</b>	<b>European Engineering &amp; Environment Corporation S.A.</b> .....	<b>32684</b>
<b>Besche S.A.</b> .....	<b>32662</b>	<b>European Steelholding Corporation S.A.</b> .....	<b>32684</b>
<b>BGold S.à r.l.</b> .....	<b>32643</b>	<b>European Steelholding Corporation S.A.</b> .....	<b>32684</b>
<b>Blackrock Sàrl</b> .....	<b>32660</b>	<b>Européenne de Real Estates S.A.</b> .....	<b>32683</b>
<b>Brahman Holdings II (Lux) S.à r.l.</b> .....	<b>32660</b>	<b>Exuma Ventures S.A. Holding</b> .....	<b>32682</b>
<b>Brahman Holdings I (Lux) S.à r.l.</b> .....	<b>32660</b>	<b>FEIPA</b> .....	<b>32685</b>
<b>Brascolux S.à r.l.</b> .....	<b>32662</b>	<b>Ferrero International S.A.</b> .....	<b>32685</b>
<b>Capyto S.A.</b> .....	<b>32676</b>	<b>Finav S.A.</b> .....	<b>32685</b>
<b>Cegus Investment S.A.</b> .....	<b>32676</b>	<b>GPKeystone Holding S.à.r.l.</b> .....	<b>32678</b>
<b>Celastica European Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>32676</b>	<b>Investical Properties S.A.</b> .....	<b>32687</b>
<b>Celsus SA</b> .....	<b>32677</b>	<b>Miss FB Luxembourg</b> .....	<b>32659</b>
<b>Centiem Ouest S.à r.l.</b> .....	<b>32677</b>	<b>OCM Luxembourg Beluga Financing S.à r.l.</b> .....	<b>32687</b>
<b>CHRIPA INVEST S.A. Soparfi</b> .....	<b>32677</b>	<b>Risk &amp; Reinsurance Solutions S.A. en abrégé "2RS"</b> .....	<b>32685</b>
<b>CLdN Ports S.A.</b> .....	<b>32688</b>		
<b>Comptaplus S.A.</b> .....	<b>32677</b>		
<b>Conbelts Group S.A.</b> .....	<b>32677</b>		
<b>C.Ports S.A.</b> .....	<b>32688</b>		
<b>C.S.P. Holding S.A.</b> .....	<b>32676</b>		
<b>Damigiana Holding S.A.</b> .....	<b>32678</b>		
<b>Danieli International S.A.</b> .....	<b>32678</b>		

**AM HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 195.627.773,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 152.762.

En date du 21 décembre 2010, les seuls et uniques associés de la société AM HoldCo S.à r.l., à savoir:

- AM Global Holding  
avec siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg
- Arcelor Investment Services S.A.,  
avec siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg
- AM Global Holding Bis  
avec siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg
- ArcelorMittal Spain Holding SL  
avec siège social au 3, Calle Albacete, E-28027 Madrid
- ArcelorMittal France  
avec siège social au 1-5, rue Luigi Cherubini, F-93200 La Plaine Saint Denis
- ArcelorMittal Berlin Holding GmbH  
avec siège social au 2, Anna-Louisa-Karsch-Strasse, D-10178 Berlin;
- ArcelorMittal Italy Holding S.r.l.  
avec siège social au 34, via Portovecchio, I-57025 Piombino (LI);
- Arcelor USA Holding LLC  
avec siège social au 1209, Orange Street, USA-19801 Wilmington, Delaware,

ont vendu toutes leurs parts sociales à la société ArcelorMittal, société anonyme avec siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 82.454. Au 21 décembre 2010, ArcelorMittal était le seul et unique associé de AM HoldCo S.à r.l., détenant le total des 195.627.773 parts sociales.

Au 22 décembre 2010, la société ArcelorMittal a apporté 97.813.887 parts sociales AM HoldCo S.à r.l. à la société WiCo 1 lors de la constitution de cette dernière. WiCo 1 est une société à responsabilité limitée avec siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 157.808.

A la même date, la société ArcelorMittal a apporté 97.813.886 parts sociales AM HoldCo S.à r.l. à la société WiCo 2 lors de la constitution de cette dernière. WiCo 2 est une société à responsabilité limitée avec siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 157.809.

Ainsi, depuis le 22 décembre 2010 les deux seuls et uniques associés de la société AM HoldCo S.à r.l. sont:

- WiCo 1 détenant 97.813.887 parts sociales et
- WiCo 2 détenant 97.813.886 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Référence de publication: 2011009040/40.

(110010972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.

**ARJUFRA Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 114.949.

Il résulte d'une convention de cession sous seing privé datée du 18 mars 2010 et d'un contrat d'apport daté du 24 mars 2010 que les associés ont cédé, respectivement apporté, leurs parts sociales à Arjufra Group Holding S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, qui les détient en totalité avec effet au 24 mars 2010.

En conséquence, l'associé unique est le suivant:

Arjufra Group Holding S.à r.l. avec 3 000 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 22 février 2011.

Référence de publication: 2011028517/15.

(110034499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**BGold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 450.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 155.790.

In the year two thousand ten, the fifteenth day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of BGold S.à r.l. (the Meeting), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under no. B 155.790. The Company was incorporated on 17 September 2010 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, published on 9 November 2010 in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C no. 2406.

There appeared:

(1) Baupost Private Investments A-1, L.L.C., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, holder of 71,750 shares in the Company;

(2) Baupost Private Investments B-1, L.L.C., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, holder of 30,500 shares in the Company;

(3) Baupost Private Investments C-1, L.L.C., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, holder of 178,375 shares in the Company;

(4) Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, holder of 100,625 shares in the Company;

(5) HB Cayman Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 86,500 shares in the Company;

(6) PB Cayman Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 31,125 shares in the Company;

(7) YB Cayman Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 29,375 shares in the Company;

(8) BVP-I Cayman V Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 55,375 shares in the Company;

(9) BVP-III Cayman V Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 28,000 shares in the Company; and

(10) BVP-IV Cayman III Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 638,375 shares in the Company;

(each, a Shareholder and together, the Shareholders);

All here represented by Doris Chan, paralegal, residing in Luxembourg, by virtue of proxies, given under private seal.

Such proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that all of the 1,250,000 (one million two hundred fifty thousand) shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 each, representing the entirety of the share capital of the Company amounting to EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), are present or represented at the Meeting, which is thus regularly formed and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Authorization and approval of the increase of the current share capital of the Company by an amount of EUR 437,500 (four hundred thirty seven thousand five hundred Euro), in order to bring the share capital to an amount of EUR 450,000 (four hundred and fifty thousand Euro) by way of the creation and issuance of 43,750,000 (forty three million seven hundred and fifty thousand) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each;

3. Subscription to and payment in kind of the share capital increase specified under item 2 above;

4. Authorization and approval of the creation and issuance of alphabet shares;

5. Authorization and approval of the amendment of the articles of association of the Company (the Articles) to reflect the issuance of new shares, the creation of alphabet shares, the insertion of a definition section and the amendment of any relevant provisions of the Articles in that respect;

6. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority to the sole manager of the Company and any lawyer of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed on behalf of the Company to the registration of the newly-issued shares in the share register of the Company, and the registration of the changes required by the matters set out in the items above; and

7. Miscellaneous.

III. that the Shareholders took the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waived the convening notices, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance of the Meeting.

*Second resolution*

The Shareholders resolved to increase the nominal share capital of the Company by an amount of EUR 437,500 (four hundred thirty seven thousand five hundred Euro), in order to bring the share capital to an amount of EUR 450,000 (four hundred and fifty thousand) by way of the creation and issuance of 43,750,000 (forty three million seven hundred and fifty thousand) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each.

*Third resolution*

The Shareholders accepted the subscriptions to the increase of the share capital and its full payment as follows:

*Intervention - Subscription - Payment*

The Shareholders, here represented as aforementioned, declared to subscribe to the increase of the share capital of the Company represented by the issuance of 43,750,000 (forty three million seven hundred and fifty thousand) new shares having a nominal value of EUR 0.01 (0.01 Euro) each, and to fully pay up such new shares by way of a contribution in kind (with respect to each Shareholder, the Contribution in Kind, and collectively the Contributions in Kind), consisting in receivables (the Receivables) in an aggregate amount of EUR 437,500 (four hundred thirty seven thousand five hundred Euro).

The aggregate amount represented by the Contributions in Kind form together the aggregate subscription price for the new shares (the Subscription Price).

Each Shareholder subscribed to the newly issued shares for the number and amount shown in the column opposite its name:

Name of the Shareholder	Number of new shares subscribed	Contribution in Kind in EUR
Baupost Private Investments A-1, L.L.C. . . . . .	2,511,250	25,112.50
Baupost Private Investments B-1, L.L.C. . . . . .	1,0675,00	10,675.00
Baupost Private Investments C-1, L.L.C. . . . . .	6,243,125	62,431.25
Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C. . . . . .	3,521,875	35,218.75
HB Cayman Limited . . . . .	3,027,500	30,275.00
PB Cayman Limited . . . . .	1,089,375	10,893.75
YB Cayman Limited . . . . .	1,028,125	10,281.25
BVP-I Cayman V Limited . . . . .	1,938,125	19,381.25
BVP-III Cayman V Limited . . . . .	980,000	9,800.00
BVP-IV Cayman III Limited . . . . .	22,343,125	223,431.25
TOTAL . . . . .	43,750,000	437,500

The Meeting notes that the value and transferability of the Receivables contributed to the Company are supported by valuation certificates issued by the Shareholders and are countersigned by the sole manager of the Company (the Certificates) which confirmed inter alia that the aggregate value of the Receivables amount to at least EUR 437,500 (four hundred and thirty seven thousand five hundred Euro) and that the Receivables are freely transferable to the Company.

A copy of the Certificates, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting in the name and on behalf of the Shareholders and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

The Subscription Price is be entirely allocated to the nominal share capital account.

*Fourth resolution*

The Shareholders resolved to create and issue the alphabet shares and to proceed to the reclassification of all of the shares issued in the Company so as to have:

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class A shares;

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class B shares;

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class C shares;

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class D shares;

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class E shares;

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class F shares;

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class G shares;

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class H shares;

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class I shares; and

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares reclassified into 4,500,000 (four million five hundred thousand) shares class J shares;

having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each.

The Shareholders acknowledged that the shareholding in the Company is from now on as follows:

Name of the Shareholder	Number and classes of shares held
Baupost Private Investments A-1, L.L.C. . . . . .	258,300 class A shares, 258,300 class B shares, 258,300 class C shares, 258,300 class D shares, 258,300 class E shares, 258,300 class F shares, 258,300 class G shares, 258,300 class H shares, 258,300 class I shares, 258,300 class J shares
Baupost Private Investments B-1, L.L.C. . . . . .	109,800 class A shares, 109,800 class B shares, 109,800 class C shares, 109,800 class D shares, 109,800 class E shares, 109,800 class F shares, 109,800 class G shares, 109,800 class H shares, 109,800 class I shares, 109,800 class J shares
Baupost Private Investments C-1, L.L.C. . . . . .	642,150 class A shares, 642,150 class B shares, 642,150 class C shares, 642,150 class D shares, 642,150 class E shares, 642,150 class F shares, 642,150 class G shares, 642,150 class H shares,

	642,150 class I shares,
	642,150 class J shares
Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C. . . . . .	362,250 class A shares, 362,250 class B shares, 362,250 class C shares, 362,250 class E shares, 362,250 class E shares, 362,250 class F shares, 362,250 class G shares, 362,250 class H shares, 362,250 class I shares, 362,250 class J shares
HB Cayman Limited . . . . .	311,400 class A shares, 311,400 class B shares, 311,400 class C shares, 311,400 class D shares, 311,400 class E shares, 311,400 class F shares, 311,400 class G shares, 311,400 class H shares, 311,400 class I shares, 311,400 class J shares
PB Cayman Limited . . . . .	112,050 class A shares, 112,050 class B shares, 112,050 class C shares, 112,050 class D shares, 112,050 class E shares, 112,050 class F shares, 112,050 class G shares, 112,050 class H shares, 112,050 class I shares, 112,050 class J shares
YB Cayman Limited . . . . .	105,750 class A shares, 105,750 class B shares, 105,750 class C shares, 105,750 class D shares, 105,750 class E shares, 105,750 class F shares, 105,750 class G shares, 105,750 class H shares, 105,750 class I shares, 105,750 class J shares
BVP-I Cayman V Limited . . . . .	199,350 class A shares, 199,350 class B shares, 199,350 class C shares, 199,350 class D shares, 199,350 class E shares, 199,350 class F shares, 199,350 class G shares, 199,350 class H shares, 199,350 class I shares, 199,350 class J shares
BVP-III Cayman V Limited . . . . .	100,800 class A shares, 100,800 class B shares, 100,800 class C shares, 100,800 class D shares, 100,800 class E shares, 100,800 class F shares, 100,800 class G shares, 100,800 class H shares, 100,800 class I shares,

	100,800 class J shares
BVP-IV Cayman III Limited . . . . .	2,298,150 class A shares, 2,298,150 class B shares, 2,298,150 class C shares, 2,298,150 class D shares, 2,298,150 class E shares, 2,298,150 class F shares, 2,298,150 class G shares, 2,298,150 class H shares, 2,298,150 class I shares, <u>2,298,150 class J shares</u>
TOTAL . . . . .	4,500,000 class A shares, 4,500,000 class B shares, 4,500,000 class C shares, 4,500,000 class D shares, 4,500,000 class E shares, 4,500,000 class F shares, 4,500,000 class G shares, 4,500,000 class H shares, 4,500,000 class I shares, 4,500,000 class J shares

*Fifth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolved to amend articles 6 and 17 of the Articles and insert a Definition section in the Articles.

They will read henceforth as follows:

*"Definitions*

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder(s) would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Class of Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such Class of Shares,

Class of Shares means an entire class of Shares of the Company;

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of a Class of Shares;

Legal Reserve has the meaning given to it in article 17;

Shares means all the issued shares from time to time in the capital of the Company;

Total Cancellation Amount means the amount determined by the sole manager or the board of managers (as the case may be) taking and approved by the general meeting of the shareholder(s) on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholder(s) in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.";

" **Art. 6.**

6.1 Issued Capital

The capital is set at EUR 450,000 (four hundred and fifty thousand Euro) divided into 45,000,000 (forty-five million) Shares of one eurocent (0.01 EUR) each divided into:

- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class A shares (the "Class A Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class B shares (the "Class B Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class C shares (the "Class C Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class D shares (the "Class D Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class E shares (the "Class E Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class F shares (the "Class F Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class G shares (the "Class G Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class H shares (the "Class H Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class I shares (the "Class I Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 4,500,000 (four million five hundred thousand) class J shares (the "Class J Shares"), all subscribed and fully paid up;

The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles or by the Law.

6.2 Shares

Section 1. Shares

Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its Shares.

When the Company is composed of several partners, the Shares may be transferred freely amongst partners but the Shares may be transferred to non-partners only with the authorisation of partners representing at least three quarters (3/4) of the share capital.

Without prejudice to the right of the Company to redeem shares of one or several classes only in view of their cancellation, shares of any class may only be transferred, whether to an existing shareholder or a new shareholder, simultaneously with a proportionate amount of shares of each other Class of Shares held by the transferring shareholder.

The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 190 of the Law and 1690 of the Luxembourg civil Code.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Section 2. Profit Sharing

The profits which the Company may decide to distribute shall be applied as described in article 17 in any year in which the shareholder(s)' meeting resolves to make any distribution of dividends.

Section 3. Voting rights

Each Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which partners have the right to vote.

Section 4. Repurchase of Shares

The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of one or more entire Classes of Shares provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the Class A Shares. In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the following order:

- (i) Class J Shares;
- (ii) Class I Shares;
- (iii) Class H Shares;
- (iv) Class G Shares;
- (v) Class F Shares;
- (vi) Class E Shares;
- (vii) Class D Shares;
- (viii) Class C Shares; and
- (ix) Class B Shares;

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of any class of Shares (in the order provided for above), each such class of Shares entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such class of Shares) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the sole manager or in case of plurality



of managers, the board of managers and approved by the shareholder(s)' meeting, and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class of Shares held by them and cancelled.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.:"

" **Art. 17.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits or distributable reserves to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then,
- the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the Class B Shares held by them, then,
- the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class C Shares held by them, then,
- the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class D Shares held by them, then,
- the holders of Class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the Class E Shares held by them, then,
- the holders of Class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the Class F Shares held by them, then
- the holders of Class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the Class G Shares held by them, then
- the holders of Class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the Class H Shares held by them, then
- the holders of Class I Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the Class I Shares, and then,
- the holders of Class J Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by alphabetical order, e.g. Class J Shares) have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially Class I Shares).

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;
2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles."

#### *Sixth resolution*

The Shareholders resolved (i) to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes; and (ii) to grant power and authority to the sole manager of the Company and any lawyer of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed on behalf of the Company to (i) the registration in the share register of the changes in the Articles of the Company and to see to any formalities in connection therewith and (ii) to proceed to any formalities in connection with the resolutions taken hereabove.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this deed, is approximately EUR 2,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le quinzième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de BGold S.à r.l. (l'Assemblée), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec un capital social de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155 790 (la Société). La Société a été constituée le 17 septembre 2010 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié le 9 novembre 2010 dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C – N° 2406.

Ont comparu:

(1) Baupost Private Investments A-1, L.L.C., une société constituée selon le droit de l'état du Delaware ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, détentrice de 71.750 parts sociales de la Société;

(2) Baupost Private Investments B-1, L.L.C., une société constituée selon le droit de l'état du Delaware ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, détentrice de 30.500 parts sociales de la Société;

(3) Baupost Private Investments C-1, L.L.C., une société constituée selon le droit de l'état du Delaware ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, détentrice de 178.375 parts sociales de la Société;

(4) Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C., une société constituée selon le droit de l'état du Delaware ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, détentrice de 100.625 parts sociales de la Société;

(5) HB Cayman Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caymans ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, détentrice de 86.500 parts sociales de la Société;

(6) PB Cayman Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caymans ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, détentrice de 31,125 parts sociales de la Société;

(7) YB Cayman Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caymans ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, détentrice de 29.375 parts sociales de la Société;

(8) BVP-I Cayman V Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caymans ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, détentrice de 55.375 parts sociales de la Société;

(9) BVP-III Cayman V Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caymans ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, détentrice de 28.000 parts sociales de la Société; et

(10) BVP-IV Cayman III Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caymans ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, détentrice de 638.375 parts sociales de la Société;

(individuellement l'Associé et ensemble les Associés);

Toutes représentées par Doris Chan, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire, seront annexées au présent acte, pour être présentées aux autorités compétentes en terme d'enregistrement.

Les Associés, agissant par le mandataire, demandent au notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que la totalité des 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un Eurocent) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société d'un montant de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) est dûment représentée à l'Assemblée, qui se trouve dûment constituée et peut valablement délibérer sur les points reproduits dans l'agenda ci-dessous;

II. que l'agenda de l'Assemblée est le suivant:

1. renonciation aux modalités de convocation;
2. autorisation et approbation de l'augmentation du capital social de la Société à hauteur de 437.500 EUR (quatre cent trente sept mille cinq cents euros), de façon à porter le capital social à un montant de 450.000 EUR (quatre cent cinquante mille euros) par la création et l'émission de 43.750.000 (quarante trois millions sept cent cinquante mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un Eurocent) chacune;
3. souscription et paiement en nature de l'augmentation de capital telle que notifiée au point 2 ci-dessus;
4. autorisation et approbation de la création et de l'émission de parts sociales alphabétiques;
5. autorisation et approbation de la modification des statuts de la Société (les Statuts) afin d'y refléter l'émission des nouvelles parts sociales, la création de parts sociales alphabétiques, l'ajout d'une clause de définitions et de toutes les dispositions pertinentes dans les Statuts à ce sujet;
6. modification du registre de parts sociales de la Société afin d'y refléter les décisions reprises ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés au gérant unique de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, de procéder individuellement au nom de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales nouvellement émises et à l'enregistrement des changements requis par les points repris ci-dessus; et
7. divers.

III. les Associés ont adopté les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La totalité du capital social souscrit de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

*Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social nominal de la Société d'un montant de 437.500 EUR (quatre cent trente sept mille cinq cents euros), de façon à porter le capital social à un montant de 450.000 EUR (quatre cent cinquante mille euros) par la création et l'émission de 43.750.000 (quarante trois millions sept cent cinquante mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un Eurocent) chacune.

*Troisième résolution*

Les Associés ont accepté les souscriptions à l'augmentation de capital et sa libération complète comme suit:

*Intervention - Souscription - Paiement*

Les Associés, ici représentés tel que mentionné ci-avant, ont décidé de souscrire à l'augmentation de capital social de la Société représentée par la création de 43.750.000 (quarante trois millions sept cent cinquante mille) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un Eurocent) chacune, et de les libérer entièrement par le biais d'un apport en nature (lié à chaque Associé, l'Apport en Nature, et collectivement les Apports en Nature), consistant en des créances (les Créances) d'un montant total de 437.500 EUR (quatre cent trente sept mille cinq cents euros).

Le montant total représenté par les Apports en Nature constitue le prix de souscription pour les nouvelles parts sociales (le Prix de Souscription).

Chaque Associé a souscrit aux parts sociales nouvellement émises à hauteur et pour les montants reproduits dans la colonne correspondant à son nom:

Nom de l'Associé	Nombre de nouvelles parts sociales souscrites	Apport en Nature en EUR
Baupost Private Investments A-1, L.L.C. ....	2.511.250	25.112,50
Baupost Private Investments B-1, L.L.C. ....	1.067.500	10.675,00
Baupost Private Investments C-1, L.L.C. ....	6.243.125	62.431,25
Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C. ....	3.521.875	35.218,75
HB Cayman Limited . . . . .	3.027.500	30.275,00
PB Cayman Limited . . . . .	1.089.375	10.893,75
YB Cayman Limited . . . . .	1.028.125	10.281,25
BVP-I Cayman V Limited . . . . .	1.938.125	19.381,25
BVP-III Cayman V Limited . . . . .	980.000	9.800,00
BVP-IV Cayman III Limited . . . . .	22.343.125	223.431,25
TOTAL . . . . .	43.750.000	437.500

L'Assemblée constate que la valeur et le caractère cessible des Créances apportées à la Société sont vérifiées au moyen de certificats de valorisation émis par les Associés et contresignés par le gérant unique de la Société (les Certificats) confirmant inter alia que la valeur totale des Créances s'élève au moins à 437.500 EUR et que les Créances sont librement cessibles à la Société.

Une copie des Certificats, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant en nom et pour le compte des Associés et le notaire instrumentaire, sera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Le Prix de Souscription sera intégralement affecté au compte capital social nominal de la Société.

#### Quatrième résolution

Les Associés ont décidé de créer et d'émettre des parts sociales alphabétiques et de procéder à la reclassification de toutes les parts sociales émises de la Société afin d'avoir:

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales reclassifiées en 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie A;

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales reclassifiées en 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie B;

- 4.500.000 (quatre million cinq cents mille) parts sociales reclassifiées en 4,500,000 (quatre million cinq cents mille) parts sociales de catégorie C;

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales reclassifiées en 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie D;

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales reclassifiées en 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie E;

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales reclassifiées en 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie F;

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales reclassifiées en 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie G;

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales reclassifiées en 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie H;

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales reclassifiées en 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie I; et

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales reclassifiées en 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie J;

ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un Eurocent) chacune.

Les Associés ont constaté que la répartition des parts sociales de la Société est dorénavant comme suit:

Nom de l'Associé	Nombre et catégorie de parts sociales détenues
Baupost Private Investments A-1, L.L.C. . . . . .	258.300 parts sociales de catégorie A, 258.300 parts sociales de catégorie B, 258.300 parts sociales de catégorie C, 258.300 parts sociales de catégorie D, 258.300 parts sociales de catégorie E, 258.300 parts sociales de catégorie F, 258.300 parts sociales de catégorie G, 258.300 parts sociales de catégorie H, 258.300 parts sociales de catégorie I, 258.300 parts sociales de catégorie J
Baupost Private Investments B-1, L.L.C. . . . . .	109.800 parts sociales de catégorie A, 109.800 parts sociales de catégorie B, 109.800 parts sociales de catégorie C, 109.800 parts sociales de catégorie D, 109.800 parts sociales de catégorie E, 109.800 parts sociales de catégorie F, 109.800 parts sociales de catégorie G, 109.800 parts sociales de catégorie H, 109.800 parts sociales de catégorie I, 109.800 parts sociales de catégorie J
Baupost Private Investments C-1, L.L.C. . . . . .	642.150 parts sociales de catégorie A, 642.150 parts sociales de catégorie B, 642.150 parts sociales de catégorie C, 642.150 parts sociales de catégorie D,

	642.150 parts sociales de catégorie E,
	642.150 parts sociales de catégorie F,
	642.150 parts sociales de catégorie G,
	642.150 parts sociales de catégorie H,
	642.150 parts sociales de catégorie I,
	642.150 parts sociales de catégorie J
Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C. ....	362.250 parts sociales de catégorie A,
	362.250 parts sociales de catégorie B,
	362.250 parts sociales de catégorie C,
	362.250 parts sociales de catégorie D,
	362.250 parts sociales de catégorie E,
	362.250 parts sociales de catégorie F,
	362.250 parts sociales de catégorie G,
	362.250 parts sociales de catégorie H,
	362.250 parts sociales de catégorie I,
	362.250 parts sociales de catégorie J
HB Cayman Limited .....	311.400 parts sociales de catégorie A,
	311.400 parts sociales de catégorie B,
	311.400 parts sociales de catégorie C,
	311.400 parts sociales de catégorie D,
	311.400 parts sociales de catégorie E,
	311.400 parts sociales de catégorie F,
	311.400 parts sociales de catégorie G,
	311.400 parts sociales de catégorie H,
	311.400 parts sociales de catégorie I,
	311.400 parts sociales de catégorie J
PB Cayman Limited .....	112.050 parts sociales de catégorie A,
	112.050 parts sociales de catégorie B,
	112.050 parts sociales de catégorie C,
	112.050 parts sociales de catégorie D,
	112.050 parts sociales de catégorie E,
	112.050 parts sociales de catégorie F,
	112.050 parts sociales de catégorie G,
	112.050 parts sociales de catégorie H,
	112.050 parts sociales de catégorie I,
	112.050 parts sociales de catégorie J
YB Cayman Limited .....	105.750 parts sociales de catégorie A,
	105.750 parts sociales de catégorie B,
	105.750 parts sociales de catégorie C,
	105.750 parts sociales de catégorie D,
	105.750 parts sociales de catégorie E,
	105.750 parts sociales de catégorie F,
	105.750 parts sociales de catégorie G,
	105.750 parts sociales de catégorie H,
	105.750 parts sociales de catégorie I,
	105.750 parts sociales de catégorie J
BVP-I Cayman V Limited .....	199.350 parts sociales de catégorie A,
	199.350 parts sociales de catégorie B,
	199.350 parts sociales de catégorie C,
	199.350 parts sociales de catégorie D,
	199.350 parts sociales de catégorie E,
	199.350 parts sociales de catégorie F,
	199.350 parts sociales de catégorie G,
	199.350 parts sociales de catégorie H,
	199.350 parts sociales de catégorie I,
	199.350 parts sociales de catégorie J
BVP-III Cayman V Limited .....	100.800 parts sociales de catégorie A,
	100.800 parts sociales de catégorie B,
	100.800 parts sociales de catégorie C,
	100.800 parts sociales de catégorie D,
	100.800 parts sociales de catégorie E,

	100.800 parts sociales de catégorie F,
	100.800 parts sociales de catégorie G,
	100.800 parts sociales de catégorie H,
	100.800 parts sociales de catégorie I,
	100.800 parts sociales de catégorie J
BVP-IV Cayman III Limited . . . . .	2.298.150 parts sociales de catégorie A, 2.298.150 parts sociales de catégorie B, 2.298.150 parts sociales de catégorie C, 2.298.150 parts sociales de catégorie D, 2.298.150 parts sociales de catégorie E, 2.298.150 parts sociales de catégorie F, 2.298.150 parts sociales de catégorie G, 2.298.150 parts sociales de catégorie H, 2.298.150 parts sociales de catégorie I, 2.298.150 parts sociales de catégorie J
TOTAL . . . . .	<u>4.500.000 parts sociales de catégorie A,</u> 4.500.000 parts sociales de catégorie B, 4.500.000 parts sociales de catégorie C, 4.500.000 parts sociales de catégorie D, 4.500.000 parts sociales de catégorie E, 4.500.000 parts sociales de catégorie F, 4.500.000 parts sociales de catégorie G, 4.500.000 parts sociales de catégorie H, 4.500.000 parts sociales de catégorie I, 4.500.000 parts sociales de catégorie J

#### Cinquième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, les Associés ont décidé de modifier les articles 6 et 17 des Statuts et d'y insérer une section Définition.

Les Statuts se liront désormais comme suit:

#### "Définitions

Montant Disponible désigne le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où les associé(s) auraient eu droit à des distributions de dividendes conformément aux dispositions des Statuts, augmentés (i) des réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif à la Catégorie de Parts Sociales à racheter/annuler, mais diminués (i) des pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) des sommes à placer dans la ou les réserves conformément aux prescriptions de la Loi ou aux Statuts, chaque fois de la manière indiquée dans les Comptes Intérimaires concernés (sans double comptage, pour éviter toute ambiguïté) afin que:

$$AA = (NP + P+ CR) - (L + LR)$$

Sachant que:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfice net (y compris les bénéfices reportés)

P= réserves librement distribuables

CR = montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif à la Catégorie de Parts Sociales à annuler

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = sommes à placer dans la ou les réserves conformément à la Loi ou aux Statuts.

Valeur d'Annulation par Part Sociale doit être calculée en divisant le Montant Total d'Annulation à appliquer à la Catégorie de Parts Sociales à racheter et annuler par le nombre de Parts Sociales en circulation dans cette Catégorie de Parts Sociales;

Catégorie de Parts Sociales désigne l'intégralité d'une catégorie de Parts Sociales de la Société;

Comptes Intérimaires désigne les comptes intérimaires de la Société, à la Date d'Arrêté des Comptes Intérimaires concernée;

Date d'Arrêté des Comptes Intérimaires désigne une date qui tombe au moins huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales;

Réserve Légale a le sens qui lui donné à l'article 17;

Parts Sociales désigne l'ensemble des parts sociales émises composant le capital social de la Société à une date donnée;

Montant Total d'Annulation désigne le montant fixé par le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéants et approuvé par l'assemblée générale des associé(s) sur le fondement des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation est le Montant Disponible total de la Catégorie de Parts Sociales concernée au moment de l'annulation, sauf résolution contraire de l'assemblée générale des associé(s) délibérant comme en matière de modification des Statuts, sous réserve, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne dépasse jamais ce Montant Disponible."

" **Art. 6.**

6.1 Capital social émis

Le capital social émis de la Société est fixé à 450.000 EUR (quatre cent cinquante mille Euros) représenté par 45.000.000 (quarante-cinq millions) de Parts Sociales ayant chacune une valeur nominale d'un Eurocent (0.01 Euro), divisées en:

- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A"), intégralement souscrites et libérées;
- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B"), intégralement souscrites et libérées;
- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C") intégralement souscrites et libérées;
- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D"), intégralement souscrites et libérées;
- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E"), intégralement souscrites et libérées;
- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F"), intégralement souscrites et libérées;
- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G"), intégralement souscrites et libérées;
- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H"), intégralement souscrites et libérées;
- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"), intégralement souscrites et libérées; et
- 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille) parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J"), intégralement souscrites et libérées.

Les droits et obligations attachés aux Parts Sociales sont identiques, sauf disposition contraire des Statuts ou de la Loi.

6.2 Parts Sociales

Section 1: Parts Sociales

Envers la Société, chacune des Parts Sociales est indivisible.

Les codétenteurs de Parts Sociales doivent être représentés envers la Société par un représentant unique, choisi ou non parmi eux.

En cas d'associé unique, ce dernier peut céder librement ses Parts Sociales.

En cas de pluralité d'associés, les Parts Sociales peuvent être librement cédées entre associés. Cependant, les Parts Sociales pourront être cédées à des cessionnaires n'ayant pas la qualité d'associés seulement avec l'accord des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Sans préjudice du droit de la Société de racheter les Parts Sociales composant une ou plusieurs catégories dans le seul but de les annuler, les Parts Sociales d'une catégorie peuvent être cédées – que ce soit à un associé existant ou à un nouvel associé – seulement en même temps que le nombre proportionnel de Parts Sociales de chaque autre Catégorie de Parts Sociales détenues par l'associé cédant.

La cession des Parts Sociales doit être établie par acte notarié ou acte sous seing privé. Cette cession sera opposable à la Société et aux tiers à condition d'en donner notification à la Société ou qu'elle soit acceptée par la Société, en application de l'article 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

Le fait d'être propriétaire d'une Part Sociale vaut acceptation tacite des Statuts et des résolutions valablement adoptées par le ou les associés.

Section 2. Partage des bénéfices

Les bénéfices que la Société peut décider de distribuer sont alloués de la manière décrite à l'article 17 au cours d'un exercice où l'Assemblée Générale décide de procéder à une distribution de dividendes.

Section 3. Droits de vote

Chaque Part Sociale confère une voix à son détenteur s'agissant de toutes les questions ouvertes au vote des associés.

Section 4. Rachat de Parts Sociales

Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation de l'intégralité d'une ou plusieurs Catégories de Parts Sociales, à condition toutefois que la Société ne puisse, en aucun cas, acheter et annuler les Parts Sociales de

Catégorie A. En cas de rachats et annulations de Catégories de Parts Sociales, ces annulations et rachats seront effectués dans l'ordre suivant:

- (i) Parts Sociales de Catégorie J;
- (ii) Parts Sociales de Catégorie I;
- (iii) Parts Sociales de Catégorie H;
- (iv) Parts Sociales de Catégorie G;
- (v) Parts Sociales de Catégorie F;
- (vi) Parts Sociales de Catégorie E;
- (vii) Parts Sociales de Catégorie D;
- (viii) Parts Sociales de Catégorie C; et
- (ix) Parts Sociales de Catégorie B.

En cas de réduction du capital social par rachat et annulation d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre prévu ci-dessus), chaque Catégorie de Parts Sociales donne à ses détenteurs le droit (proportionnellement à leur participation dans la Catégorie de Parts Sociales concernée) à une fraction du Montant Total d'Annulation fixé par le gérant unique ou conseil de gérance, le cas échéants, et approuvé par l'assemblée générale de(s) associé(s), et, la Société verse aux détenteurs des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Catégorie de Parts Sociales concernée qu'ils détenaient et qui a été annulée.

La Société peut racheter ses propres Parts Sociales dans les limites prescrites par la Loi.";

" **Art. 17.** Le bénéfice net annuel de la Société est affecté à concurrence d'au moins cinq pour cent (5 %) chaque année à la formation ou l'alimentation de la réserve requise par la loi (la Réserve Légale). Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social émis de la Société.

A l'issue de l'affectation à la Réserve Légale, le ou les associés décident du mode d'affectation du solde du bénéfice net annuel en allouant tout ou partie du solde à la constitution d'une réserve ou d'une provision, en reportant cette somme sur l'exercice social qui suit ou en la distribuant, ainsi que du report à nouveau ou des réserves distribuables à ou aux associés, chaque Part Sociale conférant les mêmes droits dans le cadre de ces distributions.

Si, au titre d'un exercice, la Société décide de distribuer des dividendes, prélever une somme sur le bénéfice net ou les réserves disponibles résultant des résultats mis en réserve, la somme affectée à ce titre sera distribuée selon l'ordre de priorité suivant:

- Premièrement, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule soixante pour cent (0,60 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A qu'ils détiennent; ensuite,
- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B qu'ils détiennent; ensuite,
- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie C sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule cinquante pour cent (0,50 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie C qu'ils détiennent; ensuite,
- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie D sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie D qu'ils détiennent; ensuite,
- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie E sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule quarante pour cent (0,40 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie E qu'ils détiennent; ensuite,
- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie F sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie F qu'ils détiennent; ensuite
- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie G sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule trente pour cent (0,30 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie G qu'ils détiennent; ensuite
- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie H sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie H qu'ils détiennent; ensuite
- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie I sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule vingt pour cent (0,20 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie I; et ensuite,
- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie J sont habilités à recevoir le solde de toute distribution de dividendes.



Dans l'hypothèse où la totalité de la dernière Catégorie de Parts Sociales en circulation (par ordre alphabétique, c'est-à-dire les Parts Sociales de Catégorie J) aurait été annulée suite au remboursement, au rachat ou à un autre titre au moment de la distribution, le solde de toute distribution de dividendes sera affecté à la dernière Catégorie de Parts Sociales en circulation qui précède dans l'ordre inverse à l'ordre alphabétique (par exemple: initialement les Parts Sociales de Catégorie I).

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer que des fonds suffisants sont disponibles en vue d'une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts."

#### *Sixième résolution*

Les Associés ont décidé de (i) modifier le registre des parts sociales de la Société de façon à y refléter les changements intervenus ci-dessus; et (ii) donner pouvoir et autorité au gérant unique de la Société et à tout avocat de Allen & Overy Luxembourg de procéder individuellement au nom de la Société (i) à l'enregistrement dans le registre de parts sociales des changements apportés aux Statuts de la Société et de pourvoir aux formalités y relatives et (ii) de procéder aux formalités relatives aux résolutions ci-dessus.

#### *Estimation des frais*

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ EUR 2.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, lesdits mandataires ont signé le présent acte original avec nous, le notaire.

Signé: D. CHAN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2010. Relation: LAC/2010/58403. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2011.

Référence de publication: 2011009062/830.

(110010843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.

---

#### **Aviva Investors Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 25.708.

---

#### *Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 16 Février 2011*

Le Conseil d'Administration de la Société prend note de la démission de M Eric DUVAL DE LA GUIERCE en date du 13 Décembre 2010 de son poste d'Administrateur de la Société.

Au 13 Décembre 2010, le Conseil d'Administration de la Société se compose comme suit:

- M. William GILSON, Président et Administrateur
- M. Jacques ELVINGER, Administrateur
- M. Mark PHILLIPS, Administrateur
- M. Thorsten STEFFEN, Administrateur
- M. Ian WOMACK, Administrateur

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 24 Février 2011.

Référence de publication: 2011028523/18.

(110035153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Aviva Investors Properties Asia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.876.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Février 2011*

L'actionnaire unique de la Société décide de révoquer M. Thorsten STEFFEN de son poste de Geschäftsführer de la Société avec effet au 2 Février 2011.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 25 Février 2011.

Référence de publication: 2011028524/12.

(110034518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Aviva Investors Properties Asia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.876.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Rat der Geschäftsführung le 11 Février 2011*

Le Rat der Geschäftsführung de la Société décide de coopter Mme Supreetee SADDUL au poste de Geschäftsführer de la Société avec effet au 3 Février 2011 jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Mme Supreetee Saddul a sa résidence privée sis 57b rue des Faubourgs, 6700 Arlon, Belgique.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 25 Février 2011.

Référence de publication: 2011028525/14.

(110034518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Aviva Investors Properties Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.875.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Février 2011*

L'actionnaire unique de la Société décide de révoquer M. Thorsten STEFFEN de son poste de Geschäftsführer de la Société avec effet au 2 Février 2011.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 25 Février 2011.

Référence de publication: 2011028526/12.

(110034519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Aviva Investors Properties Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.875.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Rat der Geschäftsführung le 11 Février 2011*

Le Rat der Geschäftsführung de la Société décide de coopter Mme Supreetee SADDUL au poste de Geschäftsführer de la Société avec effet au 3 Février 2011 jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Mme Supreetee Saddul a sa résidence privée sis 57b rue des Faubourgs, 6700 Arlon, Belgique.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 25 Février 2011.

Référence de publication: 2011028527/14.

(110034519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Bain Capital (WC) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 152.949.

Suite à une décision de la Commune de Schuttrange et avec effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, la dénomination de la rue où se trouve notre siège social a changé.

La dénomination nouvelle est 9 A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2011.

Référence de publication: 2011028530/12.

(110035124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**Miss FB Luxembourg, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 29, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg F 8.598.

*Les membres fondateurs:*

Mike KREMER 25, rue Nicolas Liez L-1938 Luxembourg

Kim CONRARDY 27, rue Vauban L-2663 Luxembourg

Vito MARINELLI 19, rue Cunégonde L-8221 Mamer

créent une association par la présente charte qui réglera à l'avenir le fonctionnement de l'association.

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte la dénomination MISS FB LUXEMBOURG

Elle a son siège à 29, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg

**Art. 2.** Le droit d'entrée est fixé à 25€ pour chaque membre fondateur, directeur ou complémentaire.

**Art. 3.** Nouveaux membres:

Pourront acquérir la qualité de membre directeur tout membre désigné comme tel par l'unanimité des membres fondateurs et membres directeurs en fonction.

Les membres directeurs ont les mêmes pouvoirs que les membres fondateurs.

Chaque nouveau membre approuvera par l'apport de sa signature le contenu de cette charte.

**Art. 4.** L'association a pour but de stimuler les rencontres conviviales et sociales.

L'association peut effectuer toutes opérations qui entrent dans son objet social ou qui s'y rapportent directement ou indirectement.

L'association se réserve le droit d'administrer et de gérer, y compris d'acquérir, de louer et de vendre tous biens meublés et immeublés nécessaires à ces fins.

Elle pourra également organiser des activités culturelles à destination et/ou au profit de son public cible.

L'association observe la plus stricte neutralité en matière politique et religieuse.

**Art. 5.** Des membres complémentaires sont admis suite à l'accord unanime des membres fondateurs et directeurs.

**Art. 6.** Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite à l'association MISS FB LUXEMBOURG.

**Art. 7.** Les membres complémentaires peuvent être exclus de l'association sur décision unanime des membres fondateurs et directeurs si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association.

**Art. 8.** Les membres démissionnaires ou exclus ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association. Leur droit d'entrée reste acquis à l'association.

**Art. 9.** L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée d'une année par l'unanimité des membres fondateurs et directeurs.

Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier qui doivent tous avoir la qualité de membre fondateur ou directeur.

*Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants:*

Le président Kim CONRARDY

Le secrétaire Vito MARINELLI

Le trésorier Mike KREMER

**Art. 10.** Le conseil d'administration qui se réunit sur simple convocation ne peut valablement délibérer que si au moins 2/3 des membres sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres.

**Art. 11.** Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, les signatures de deux membres du conseil d'administration sont nécessaires.

**Art. 12.** En cas de liquidation de l'association, les biens sont affectés à une organisation ayant des buts similaires.

**Art. 13.** La liste des membres est complétée et distribuée aux membres chaque année.

**Art. 14.** La présente charte ne peut être modifiée ou complétée qu'avec l'accord unanime des membres fondateurs et directeurs.

Fait à Luxembourg, le 01.01.2011.

Kim Conrardy / Vito Marinelli / Mike Kremer

*Les membres fondateurs*

Référence de publication: 2011011788/54.

(110012667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Blackrock Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 126.973.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011028533/10.

(110035135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Brahman Holdings I (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.545.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 décembre 2010 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 25 février 2010.

Pour avis sincère et conforme

*Pour Brahman Holdings I (Lux) S.à r.l. (en liquidation)*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011028534/16.

(110034074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Brahman Holdings II (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.541.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 décembre 2010 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 25 février 2011.

Pour avis sincère et conforme

*Pour Brahman Holdings II (Lux) S.à r.l. (en liquidation)*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011028535/16.

(110034068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**BB Investments S.A. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 145.538.

—  
EXTRAIT

Suite à une assemblée générale extraordinaire enregistrée à Luxembourg, actes civils le 2 février 2011, LAC/2011/5492 et reçue par devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg en date du 28 janvier 2011, acte n° 35, il a été prononcé la clôture de la liquidation de la société BB Investments S.A. SPF., qui cessera d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 February 2011.

Référence de publication: 2011028540/15.

(110034398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**BDPE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 98.017.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social le 26 février 2011:*

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, du gérant, Monsieur Jean Roger LEMAIRE, résidant professionnellement au 12A, rue Randlingen, L-8366 Hagen.

2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction de gérant de la société avec effet immédiat pour une durée indéterminée:

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976, à Moyeuve-Grande (France) et demeurant professionnellement au 60, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BDPE S.à r.l.

Référence de publication: 2011028541/17.

(110034734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Bellevue de Beaulieu S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 104.644.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 février 2011 que, Monsieur Michel Schaeffer, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé commissaire aux comptes, pour terminer le mandat de Monsieur Pierre Schmit, démissionnaire.

Luxembourg, le 22 février 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011028542/15.

(110035000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Besche S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 63.341.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028543/9.

(110034925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**Brascolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.662.500,00.**

Siège social: L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg.

R.C.S. Luxembourg B 90.541.

In the year two thousand and ten, on the fourteenth day of December

Before US Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- Grigio Holding S.A., a public limited liability company, duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 17, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 32403 ("Grigio" or the "Sole Shareholder")

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given by the Sole Shareholder on December 14<sup>th</sup>, 2010.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. That Grigio, aforementioned, is the sole shareholder of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of Brascolux S.à r.l., having its registered office at App. 7, 45 rue Siggy vu Lëtzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 90541 and incorporated by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on September 17, 2002, published in the Memorial, Recueil Spécial C number 140, dated February 11, 2003 (the "Company").

II. That the Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, and an aggregate nominal value of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500).

III. That Grigio is the legal and beneficial owner of an uncontested, current and immediately exercisable claim against the Company amounting to forty-nine million eight hundred eighty-four thousand three hundred twenty-two Euro and thirty-four Cents (EUR 49,884,322.34) (the "Receivable 1").

IV. That Grigio is also the legal and beneficial owner of:

1. an uncontested, current and immediately exercisable claim amounting to one million six hundred twenty-five thousand Euro (EUR 1,625,000) (the "Receivable 2");

2. an uncontested, current and immediately exercisable claim amounting to five hundred twenty-five thousand Euro (EUR 525,000) (the "Receivable 3").

V. That Haliotis Investments S.A., a public limited liability company, duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 17, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 31361 ("Haliotis") is currently holding fourteen thousand eighty (14,080) shares with a par value amounting to one Euro (EUR 1) each, of the share capital of Forward Business Parks 2000 N.V., a company, duly incorporated and validly existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Beechavenue 123, 1119RB Schiphol-Rijk, the Netherlands, and registered with the Dutch Trade Register, under number 34144755 (the "Contributed Shares");

VI. That the agenda of the meeting is the following:

1. Consider the restatement of the Company's share capital by the creation of twelve different classes of shares namely the ordinary shares, A shares, B shares, C shares, D shares, E shares, F shares, G shares, H shares, I shares and J shares and the class A mandatory redeemable preferred shares.

2. Consider the conversion of the current five hundred (500) shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each and an aggregate nominal value of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) into twelve

thousand five hundred (12,500) ordinary shares with a par value of one Euro (EUR 1) each and an aggregate par value of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500);

3. Consider the increase of the share capital of the Company by an amount of four million six hundred fifty thousand Euro (EUR 4,650,000) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to four million six hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 4,662,500) by the issue of:

a. two hundred fifty thousand (250,000) A shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "A Shares"), together with a A share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);

b. two hundred fifty thousand (250,000) B shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "B Shares"), together with a B share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);

c. two hundred fifty thousand (250,000) C shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "C Shares"), together with a C share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);

d. two hundred fifty thousand (250,000) D shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "D Shares"), together with a D share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);

e. two hundred fifty thousand (250,000) E shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "E Shares"), together with a E share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);

f. two hundred fifty thousand (250,000) F shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "F Shares"), together with a F share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);

g. two hundred fifty thousand (250,000) G shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "G Shares"), together with a G share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);

h. two hundred fifty thousand (250,000) H shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "H Shares"), together with a H share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);

i. two hundred fifty thousand (250,000) I shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "I Shares"), together with a I share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and thirty-four Cents (EUR 5,292,702.34);

j. two hundred fifty thousand (250,000) J shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) (the "J Shares"), together with a J share premium amounting to one million eight hundred nine thousand six hundred ten Euro (EUR 1,809,610).

k. two million one hundred fifty thousand (2,150,000) class A mandatory redeemable preferred shares with a par value amounting to one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value amounting to two million one hundred fifty thousand Euro (EUR 2,150,000) ("Class A MRPS").

4. Consider the subscription by Grigio Holding S.A., a public limited liability company, duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 17, Boulevard Royal, L2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 32403 ("Grigio") to all the A Shares, B Shares, C Shares, D Shares, E Shares, F Shares, G Shares, H Shares, I Shares and Class A MRPS.

Consider the subscription by Haliotis Investments S.A., a public limited liability company, duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 17, Boulevard Royal, L2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 31361 ("Haliotis") to all J Shares.

All the above mentioned shares are fully paid up by conversion an uncontested, current and immediately exercisable claim and by several contributions in kind;

5. Consider the valuation method used for determining the value of the abovementioned contributions;

6. Full restatement of the Company's Articles of Association;

7. Miscellaneous.

VII. That, on basis of the agenda, the appearing person take the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to restate the Company's share capital by creating twelve different classes of shares of the Company, namely the ordinary shares, A shares, B shares, C shares, D shares, E shares, F shares, G shares, H shares, I shares, J shares and class A mandatory redeemable preferred shares.

### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to convert the current five hundred (500) shares of the Company with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each and an aggregate par value of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) into twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares of the Company with a par value of one Euro (EUR 1) each, and an aggregate par value of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500).

### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of four million six hundred fifty thousand Euro (EUR 4,650,000) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to four million six hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 4,662,500) by the issue of:

- a. two hundred fifty thousand (250,000) A Shares together with a A share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);
- b. two hundred fifty thousand (250,000) B Shares together with a B share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);
- c. two hundred fifty thousand (250,000) C Shares together with a C share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);
- d. two hundred fifty thousand (250,000) D Shares together with a D share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);
- e. two hundred fifty thousand (250,000) E Shares together with a E share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);
- f. two hundred fifty thousand (250,000) F Shares together with a F share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);
- g. two hundred fifty thousand (250,000) G Shares together with a G share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);
- h. two hundred fifty thousand (250,000) H Shares together with a H share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and fifty Cents (EUR 5,292,702.50);
- i. two hundred fifty thousand (250,000) I Shares together with a I share premium amounting to five million two hundred ninety-two thousand seven hundred two Euro and thirty-four Cents (EUR 5,292,702.34);
- j. two hundred fifty thousand (250,000) J Shares together with a J share premium amounting to one million eight hundred nine thousand six hundred ten Euro (EUR 1,809,610);
- k. two million one hundred fifty thousand (2,150,000) Class A MRPS;

### *Intervention - Subscription - Payment*

Grigio through its proxyholder declares to subscribe to all the A Shares, B Shares, C Shares, D Shares, E Shares, F Shares, G Shares, H Shares and I Shares with their respective share premium and to fully pay them up by means of a conversion of the Receivable 1.

Grigio through its proxyholder declares to subscribe to all Class A MRPS and to fully pay them up by means of a contribution in kind consisting in the Receivable 2 and in the Receivable 3.

Then appeared Haliotis Investments S.A., aforementioned,

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given by Haliotis on December 14<sup>th</sup>, 2010.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Haliotis, through its proxyholder, declares to subscribe to all the J Shares together with its corresponding J share premium and to fully pay them up by means of a contribution in kind consisting in the Contributed Shares and contribution in kind have been previously approved by the Sole Shareholder.

### *Valuation*

The total value of the Receivable 1 which is declared to be forty-nine million eight hundred eighty-four thousand three hundred twenty-two Euro and thirty-four Cents (EUR 49,884,322.34) by Grigio and whose valuation is accepted by the Company, is subject to an independent auditor's report established by Audit Conseil Services S.à r.l., a private limited liability company, duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 142685, which report concludes as follows:

### *Conclusion*

"Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the valuation made of each contribution, which corresponds at least to the value of the shares to be issued to each contributor."



“Audit Conseil Services S.à r.l.”

The total value of the Receivable 2 and in the Receivable 3, which is declared to be two million one hundred fifty thousand Euro (EUR 2,150,000) by Grigio and whose valuation is accepted by the Company, is subject to an independent auditor’s report established by Audit Conseil Services S.à r.l., aforementioned, which report concludes as follows:

*Conclusion*

“Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the valuation made of each contribution, which corresponds at least to the value of the shares to be issued to each contributor.”

“Audit Conseil Services S.à r.l.”

The total value of the Contributed Shares, which is declared to be two million fifty-nine thousand six hundred ten Euro (EUR 2,059,610) by Haliotis and whose valuation is accepted by the Company, is subject to an independent auditor’s report established by Audit Conseil Services S.à r.l., aforementioned, which report concludes as follows:

*Conclusion*

“Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the valuation made of each contribution, which corresponds at least to the value of the shares to be issued to each contributor.”

“Audit Conseil Services S.à r.l.”

The above mentioned reports, being initiated “ne varietur”, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Fourth resolution*

Pursuant to the above increase of capital, the general meeting resolves to fully restate the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

**Art. 1. Corporate form.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 13 the exceptional rules applying to one shareholder companies.

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may also acquire through contributions, subscriptions, purchases, options or otherwise, patents, trademarks, licenses, know how, copyright and other industrial, commercial or intellectual property or rights and generally hold, license the right to use it, sublicense, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and to subcontract the management and development of such property, rights, trademarks and licenses and to obtain and make any registration required in this respect. The Company may take any action it deems necessary to protect rights derived from patents, trademarks, service marks, licenses, know how and other industrial, commercial or intellectual property rights, licenses, sublicenses and similar rights against infringement by third parties. The Company may furthermore provide or cause to be provided to any affiliated Company such know how, development consulting advice, operating services, promotion, representation and all services of such nature

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination «Brascolux S.à r.l.».

**Art. 5. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Share capital - Shares.**

6.1 Subscribed share capital

The share capital is fixed at four million six hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 4,662,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares of one Euro (EUR 1) each (the “Ordinary Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) A shares of one Euro (EUR 1) each (the “A Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) B shares of one Euro (EUR 1) each (the “B Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) C shares of one Euro (EUR 1) each (the “C Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) D shares of one Euro (EUR 1) each (the “D Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) E shares of one Euro (EUR 1) each (the “E Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) F shares of one Euro (EUR 1) each (the “F Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) G shares of one Euro (EUR 1) each (the “G Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) H shares of one Euro (EUR 1) each (the “H Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) I shares of one Euro (EUR 1) each (the “I Shares”), two hundred fifty thousand (250,000) J shares of one Euro (EUR 1) each (the “J Shares”) and two million one hundred fifty thousand (2,150,000) class A mandatory redeemable preferred shares of one Euro (EUR 1) each (the “Class A MRPS”), all fully subscribed and entirely paid up. For the sake of clarity, “shares” (together referred to as the «classes» of shares and each referred to as a «class» of shares) in the present Articles shall include all these shares and mandatory redeemable preferred shares. As all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company (“société unipersonnelle”) in the meaning of article 179 (2) of the Law. In this contingency articles 200-1 and 200-2, amongst others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

The Ordinary Shares, A Shares, B Shares, C Shares, D Shares, E Shares, F Shares, G Shares, H Shares, I Shares and J Shares are together referred to as “Alphabet Shares”.

#### 6.2 Share premium

The various shares can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the present Articles. Any amount of share premium which has been paid in addition to the nominal value of the class of share shall remain attached to that class of share.

#### 6.3 Modification of share capital

The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general shareholders’ meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

#### 6.4 Redemption of shares

MRPS are at any time redeemable at the option of the Company. The Company shall redeem the MRPS at the latest ten years after their issuance, for an amount corresponding to the total nominal value of the outstanding class of MRPS, the share premium attached to the class of MRPS, as well as any preferred dividend as defined in Article 12 accrued but not yet declared on each class of MRPS repurchased at the time of redemption. Nonetheless, the MRPS shall only be repurchased if the Company has sufficient available funds to do so on the concerned date. The payment for the redeemed MRPS can be effected in cash or kind, if the Company and the MRPS holder(s) agree thereto.

MRPS redeemed by the Company shall be immediately cancelled and the amount of share capital shall be reduced accordingly. In addition, the MRPS premium account linked to the class of MRPS redeemed shall be reduced accordingly.

#### 6.5 Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company’s shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

#### 6.6 Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders’ register in accordance with article 185 of the Law.

### **Art. 7. Management.**

#### 7.1 Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) need not to be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed and may be dismissed ad nutum by the shareholder(s) of the Company.

#### 7.2 Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s object and provided the terms of this article shall have been complied with.

The Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its manager, and in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine these agents’ responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

### 7.3 Powers

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

### 7.4 Procedures

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

### 7.5 Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 8. General shareholders' meeting.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of each class of shares and owning together more than half of the entire share capital.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of each class of shares and owning together at least three quarter of the Company's entire share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

**Art. 9. Annual general shareholders' meeting.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 30th day of the month of April at 2 p.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day.

**Art. 10. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

**Art. 11. Fiscal year - Annual accounts.** The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet and profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

**Art. 12. Distribution of profits.** For every financial year of the Company, and for the first time at the occasion of its first financial year, the holders of MRPS are entitled to a cumulative preferred dividend of six point five percent (6.5 %) a year for the Class A MRPS, to be accrued on a daily basis (360-days/year), computed on the nominal value of the class MRPS and class MRPS premium account ("Preferred Dividend").

Preferred Dividends shall be cumulated and may be declared each year to the extent the Company has sufficient distributable profits available. If the current year's Preferred Dividends may not be declared (due to a lack of distributable profits), they shall be cumulated and can be declared in the next financial year, or the first following year in which there is sufficient profit to distribute.

The holders of the Alphabet shares are entitled to the remainder of the Company's profit for any given financial year ("Ordinary Dividend"), but no dividends will be paid to the holders of these Alphabet Shares until all rights to Preferred Dividends of the holders of MRPS of the current year and the prior years have been paid.

The above Preferred Dividends do not have any impact on the obligation for each shareholder to participate to the losses under the sequence described in article 13 of the present Articles.

The board of managers may resolve to pay one or more interim dividends with respect to the MRPS (“Preferred Interim Dividend”) and Alphabet Shares (“Ordinary Interim Dividend”), including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. The declaration of Preferred Interim Dividends should be limited to the Preferred Dividends actually accumulated on MRPS as at the day this decision is taken. The Ordinary Interim Dividend shall be limited to the distributable profits that are in excess of the profits necessary to declare the Preferred Interim Dividend until the financial year end. Any manager may require, at its sole discretion, to have this interim balance sheet reviewed by an independent auditor at the Company’s expense.

The total amount to be distributed may not exceed total distributable profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

**Art. 13. Dissolution - Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Upon winding-up of the Company, subject the prior payment of the Company’s creditors and to the availability of funds, the holders of the MRPS have a preferred right to the repayment of their contributions (i.e. MRPS and share premium attached to the MRPS) and Preferred Dividend accrued or declared but not yet paid at that time.

The holders of the Alphabet Shares are not entitled to the repayment of their contribution until all rights to repayment of the holders of MRPS have been discharged. Should there be insufficient funds to pay entirely the preferred repayment rights of MRPS, available funds will be allocated to the holders of MRPS pro rata to their repayment rights. Holders of the Alphabet Shares are entitled to the entire liquidation proceeds (liquidation profits) of the Company after the holders of MRPS have received their preferred rights to repayment. Holders of MRPS are thus excluded from any liquidation surplus of the Company after having received their preferred right to repayment.

In case of liquidation losses, such losses will be supported firstly by the holders of the Alphabet Shares, and then by the holders of the MRPS when necessary.

**Art. 14. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

There being no further business, the meeting is terminated.

#### Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand EURO (EUR 7,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, proxyholders of the appearing persons signed together with the notary the present deed.

#### Suit la version française du texte qui précède:

L’an deux mille dix, le quatorze décembre

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

- Grigio Holding S.A., une société à responsabilité limitée, valablement constituée et existant selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 17, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 32403 («Grigio» ou l’«Associée Unique»)

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée par l’Associée Unique le 14 décembre 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée “ne varietur” par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante représentée par son mandataire a requis le notaire instrumentaire d’acter que:

I. Grigio, précitée, est l’associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Brascolux S.à r.l., ayant son siège social au App. 7, 45 rue Siggy vu Lëtzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 90541 et constituée aux termes d’un acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17

septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 140 en date du 11 février 2003 (la «Société»).

II. Que le capital social de la Société est de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et d'une valeur nominale totale de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

III. Que Grigio est le bénéficiaire d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible à l'égard de la Société s'élevant à quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cent vingt-deux euros et trente-quatre cents (EUR 49.884.322,34) (la «Créance 1»).

IV. Que Grigio est également le bénéficiaire:

a. d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible s'élevant à un million six cent vingt-cinq mille euros (EUR 1.625.000) (la «Créance 2»).

b. d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible s'élevant à cinq cent vingt-cinq mille euros (EUR 525.000) (la «Créance 3»).

V. Que Haliotis Investments S.A., une société à responsabilité limitée, valablement constituée et existant selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 17, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 31361 («Haliotis») détient actuellement quatorze mille quatre-vingt (14.080) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, du capital social de Forward Business Parks 2000 N.V., une société, valablement constituée et existant valablement selon les lois néerlandaises, ayant son siège social au Beechavenue 123, 1119RB Schiphol-Rijk, Pays-Bas, et enregistrée avec le registre de commerce néerlandais sous le numéro 34144755 (les «Parts Sociales Apportées»).

VI. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Considérer la modification du capital social de la Société par la création de douze classes différentes d'actions à savoir des parts sociales ordinaires, parts sociales A, parts sociales B, parts sociales C, parts sociales D, parts sociales E, parts sociales F, parts sociales G, parts sociales H, parts sociales I et parts sociales J et les parts sociales préférentielles avec obligation de rachat de classe A;

2. Considérer la conversion des cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et d'une valeur nominale totale de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et d'une valeur totale de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500);

3. Considérer l'augmentation du capital de la Société à concurrence de quatre millions six cent cinquante mille euros (EUR 4.650.000) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à quatre millions six cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 4.662.500) par l'émission de:

a. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales A d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales A») avec une prime d'émission de Parts Sociales A de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

b. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales B d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales B») avec une prime d'émission de Parts Sociales B de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

c. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales C d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales C») avec une prime d'émission de Parts Sociales C de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

d. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales D d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales D») avec une prime d'émission de Parts Sociales D de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

e. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales E d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales E») avec une prime d'émission de Parts Sociales E de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

f. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales F d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales F») avec une prime d'émission de Parts Sociales F de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

g. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales G d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales G») avec une prime

d'émission de Parts Sociales G de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

h. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales H d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales H») avec une prime d'émission de Parts Sociales H de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

i. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales I d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales I») avec une prime d'émission de Parts Sociales I de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et trente-quatre cents (EUR 5.292.702,34);

j. deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales J d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille Euros (EUR 250.000), (les «Parts Sociales J») avec une prime d'émission de Parts Sociales J de un million huit cent neuf mille six cent dix euros (EUR 1.809.610);

k. deux millions cent cinquante mille (2.150.000) parts sociales préférentielles avec obligation de rachat de classe A d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de deux millions cent cinquante mille euros (EUR 2.150.000) (les «Parts Sociales Préférentielles avec Obligation de Rachat de Classe A»).

4. Considérer la souscription par Grigio Holding S.A., une société anonyme, valablement constituée et existant valablement conformément aux lois luxembourgeoises, avec siège social au 17, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 32403 («Grigio») à toutes les Parts Sociales A, Parts Sociales B, Parts Sociales C, Parts Sociales D, Parts Sociales E, Parts Sociales F, Parts Sociales G, Parts Sociales H, Parts Sociales I et Parts Sociales Préférentielles avec Obligation de Rachat de Classe A.

Considère la souscription par Haliotis Investments S.A., une société anonyme, valablement constituée et existant valablement conformément aux lois luxembourgeoises, avec siège social au 17, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 31361 («Haliotis») à toutes les Parts Sociales J.

Libération intégrale de toutes les parts sociales susmentionnées par conversion d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible et par de multiples apports en nature;

5. Prise en compte de la méthode d'évaluation utilisée pour déterminer la valeur des apports susmentionnés;

6. Considérer la refonte totale des statuts de la Société;

7. Divers.

VII. Que sur base de l'ordre du jour, l'Associée Unique prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associée Unique a décidé de créer douze classes de parts sociales différentes à savoir les parts sociales ordinaires, les parts sociales A, les parts sociales B, les parts sociales C, les parts sociales D, les parts sociales E, les parts sociales F, les parts sociales G, les parts sociales H, les parts sociales I, les parts sociales J et les parts sociales préférentielles avec obligation de rachat de classe A.

#### *Deuxième résolution*

L'Associée Unique a décidé de convertir les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et d'une valeur nominale totale de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires de la Société d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et d'une valeur nominale totale de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

#### *Troisième résolution*

L'Associée Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre millions six cent cinquante mille euros (EUR 4.650.000) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à quatre millions six cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 4.662.500) par l'émission de:

a. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales A avec une prime d'émission de Parts Sociales A de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

b. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales B avec une prime d'émission de Parts Sociales B de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

c. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales C avec une prime d'émission de Parts Sociales C de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

d. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales D avec une prime d'émission de Parts Sociales D de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

e. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales E avec une prime d'émission de Parts Sociales E de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

f. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales F avec une prime d'émission de Parts Sociales F de cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

g. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales G avec une prime d'émission de Parts Sociales G de cinq millions deux cent quatre-vingt douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

h. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales H avec une prime d'émission de Parts Sociales H de cinq millions deux cent quatre-vingt douze mille sept cent deux euros et cinquante cents (EUR 5.292.702,50);

i. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales I avec une prime d'émission de Parts Sociales I de cinq millions deux cent quatre-vingt douze mille sept cent deux euros et trente-quatre cents (EUR 5.292.702,34);

j. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales J avec une prime d'émission de Parts Sociales J d'un million huit cent neuf mille six cent dix euros (EUR 1.809.610);

k. deux millions cent cinquante mille (2.150.000) Parts Sociales Préférentielles avec Obligation de Rachat de Classe A.

#### *Intervention - Souscription - Payment*

Grigio, par le biais de son mandant, déclare souscrire à toutes les Parts Sociales A, Parts Sociales B, Parts Sociales C, Parts Sociales D, Parts Sociales E, Parts Sociales F, Parts Sociales G, Parts Sociales H, Parts Sociales I avec leur prime d'émission respective et les libérer entièrement par la conversion de la Créance 1.

Grigio, par le biais de son mandant, déclare souscrire à toutes les Parts Sociales Préférentielles avec Obligation de Rachat de Classe A et les libérer entièrement par l'apport en nature de la Créance 2 et de la Créance 3.

A alors comparu, Haliotis Investments S.A., précité,

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par l'Associée Unique le 14 décembre 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Haliotis, par le biais de son mandataire, déclare souscrire à toutes les Parts Sociales J avec leurs primes d'émission et les libérer entièrement par l'apport en nature des Parts Sociales Apportées, telle souscription et contribution ayant été précédemment approuvée par l'Associé Unique.

#### *Valuation*

La valeur totale de la Créance 1, qui est déclarée être de quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cent vingt-deux euros et trente-quatre cents (EUR 49.884.322,34) par Grigio et dont l'estimation est acceptée par la Société, est sujette au rapport d'un réviseur d'entreprises indépendant, qui est établi par Audit Conseil Services S.à r.l., société à responsabilité limitée, valablement constituée et existant valablement selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L8011 Strassen, Grand Duché de Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeoises, sous le numéro B 142685, le dit rapport concluant que:

#### *Conclusion*

"Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the valuation made of each contribution, which corresponds at least to the value of the shares to be issued to each contributor."

"Audit Conseil Services S.à r.l."

La valeur totale de la Créance 2 et de la Créance 3, qui est déclarée être de deux millions cent cinquante mille euros (EUR 2.150.000) par Grigio et dont l'estimation est acceptée par la Société, est sujette au rapport d'un réviseur d'entreprises indépendant, qui est établi par Audit Conseil Services S.à r.l., précitée, le dit rapport concluant que:

#### *Conclusion*

"Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the valuation made of each contribution, which corresponds at least to the value of the shares to be issued to each contributor."

"Audit Conseil Services S.à r.l."

La valeur totale des Parts Sociales Apportées, qui est déclarée être de deux millions cinquante-neuf mille six cent dix euros (EUR 2.059.610) par Haliotis et dont l'estimation est acceptée par la Société, est sujette au rapport d'un réviseur d'entreprises indépendant, qui est établi par Audit Conseil Services S.à r.l., précitée, le dit rapport concluant que:

#### *Conclusion*

"Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the valuation made of each contribution, which corresponds at least to the value of the shares to be issued to each contributor."

"Audit Conseil Services S.à r.l."

Lesdits rapports, après avoir été signés "ne varietur", resteront annexés au présent acte pour être enregistrés en même temps.

#### Quatrième résolution

Suite aux précédentes augmentations de capital, l'assemblée générale décide de la refonte totale des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 13, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Objet social.** L'objet de la Société est de prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, ainsi que la possession, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations.

La Société pourra également détenir des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, et procéder à l'émission d'obligations, sans offre publique, qui pourront être convertible et à l'émission de titres d'emprunt.

D'une manière générale, elle pourra prêter toute assistance à toute société affiliée, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société pourra également acquérir, par le biais d'apports, souscriptions, achats, options ou autrement, des brevets, des marques, des licences, du savoir-faire, des droits d'auteur, des droits de propriété industrielle, commerciale ou intellectuelle ou d'autres droits; plus généralement de les détenir d'en autoriser le droit d'usage par le biais de licences, de sous-licence, d'en vendre ou d'en disposer, en tout ou en partie, pour des raisons que la Société juge opportunes; sous-traiter la gestion et le développement de tels droits de propriété, droits, marques et licences et obtenir et faire tout enregistrement requis en ce sens. La Société peut aussi mettre en oeuvre toute action considérée comme nécessaire à la protection contre toute atteinte, par des tiers, aux droits découlant des brevets, des droits de marque, marques de services, des licences, du savoir-faire et autres droits, licences, sous licences de propriété industrielle, commerciale ou intellectuelle ou tout autres droits analogues. De plus, la Société peut fournir ou être amenée à fournir à toute société affiliée un tel savoir-faire, conseil en développement, service opérationnel, promotion, représentation et tout service de cette nature.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination «Brascolux S.à r.l.».

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social - Parts sociales.**

##### 6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à quatre millions six cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 4.662.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires»), deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales A»), deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales B d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales B»), deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales C») deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales D d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales D») deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales E d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales E») deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales F d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales F») deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales G d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales G») deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales H d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales H») deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales I d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales I») deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales J d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales J») deux millions cent cinquante mille (2.150.000) parts sociales préférentielles avec obligation de rachat de classe A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Préférentielles avec Obligation de Rachat de Classe A»), toutes entièrement souscrites et libérées.



Dans un but de clarté, les «parts sociales» (collectivement dénommées «classes» de parts sociales et individuellement dénommée «classe») dans les présents statuts comprennent toutes les parts sociales et parts sociales préférentielles avec obligation de rachat. Aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales A, les Parts Sociales B, les Parts Sociales C, les Parts Sociales D, les Parts Sociales E, les Parts Sociales F, les Parts Sociales G, les Parts Sociales H, les Parts Sociales I et les Parts Sociales J collectivement dénommée «Parts Sociales Alphabétiques».

#### 6.2 Prime d'émission

Les diverses parts sociales peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, soumises aux obligations légales et aux dispositions des présents statuts. Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale de la classe de parts sociales restera attachée à cette classe de parts sociales.

#### 6.3 Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

#### 6.4 Rachat de parts

Les Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat sont à tout moment rachetables au gré de la Société. La Société devra racheter les Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat au plus tard dix années à compter de leurs émissions pour un montant correspondant à la valeur nominale des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat actuelles, le Compte de Prime d'Emission des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat, et de tout dividende préférentiel, tel que défini à l'article 12, accumulé mais non encore distribué au moment du rachat de ladite classe de Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat. Néanmoins, les Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat seront rachetées uniquement si la Société a suffisamment de fonds disponibles pour ledit rachat à la date du rachat. Le paiement des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat rachetées peut être effectué en numéraire ou en nature, si la Société et le(s) détenteur(s) de Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat y consentent.

Les Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat rachetées par la Société doivent être immédiatement annulées et le montant du capital social doit être diminué en conséquence. En outre, le compte de Prime d'Emission des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat devra être réduit en conséquence.

#### 6.5 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

#### 6.6 Enregistrement des parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

### **Art. 7. Gérance.**

#### 7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Ils sont nommés et susceptible d'être révoqués ad nutum par le(s) associé(s) de la Société.

#### 7.2 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article.

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants par la seule signature d'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

#### 7.3 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

#### 7.4 Procédures

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

#### 7.6 Responsabilité des gérants

Le(s) gérants ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société

**Art. 8. Assemblée générale des associés.** L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié de chaque classe de parts sociales et détenant ensemble plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts de chaque classe de parts sociales et détenant ensemble au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

**Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le trentième jour du mois d'avril à 14 heure. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant.

**Art. 10. Vérification des comptes.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

**Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.** L'année sociale de la Société commence le premier du mois de janvier et se termine le trente et un du mois décembre de chaque année.

A la fin de chaque exercice social, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) établi conformément à l'article 200 de la Loi.

**Art. 12. Distribution des profits.** Pour chaque année comptable de la Société, et pour la première fois lors de sa première année comptable, les détenteurs des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat ont droit à un dividende préférentiel cumulatif de six virgule cinq pourcent (6,5 %) par an, déterminé sur une base journalière (360 jours/an), et calculé sur la valeur nominale des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat et du Compte de Prime d'Emission des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat («Dividende Préférentiel»).

Les Dividendes Préférentiels seront cumulés et peuvent être déclarés chaque année pour autant que la Société ait suffisamment de profits distribuables disponibles. Si les Dividendes Préférentiels de l'année ne peuvent être déclarés (en raison de l'insuffisance des profits distribuables), ils seront cumulés et pourront être distribués durant l'année comptable suivante, ou la première année où il y a un profit suffisant à distribuer.

Les détenteurs des Parts Sociales Alphabétiques ont droit, chaque année comptable, aux profits restants de la Société (le «Dividende Ordinaire»), mais aucun dividende ne sera payé aux détenteurs de Parts Sociales Alphabétiques tant que tous les droits à Dividendes Préférentiels des détenteurs des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat de l'année en court et des années précédentes n'ont pas été acquittés.

Les Dividendes Préférentiels ci-dessus n'ont aucune influence sur l'obligation de chaque actionnaire de participer aux pertes décrites à l'article 13 des présents statuts.

Le conseil de gérance peut décider de procéder au paiement d'un ou de plusieurs acomptes sur dividendes concernant les Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat («Acompte sur Dividendes Préférentiels») et les Parts Sociales Alphabétiques («Acompte sur Dividendes Ordinaires»), y compris durant le premier exercice social, à condition d'établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. La déclaration d'Acompte sur Dividende Préférentiels devrait être limitée aux Dividendes Préférentiels accumulés sur les Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat au jour où la décision de distribuer un tel dividende est prise. L'Acompte sur Dividendes Ordinaires se limite aux profits distribuables excédants le profit nécessaire à l'Acompte sur Dividendes Préférentiels jusqu'à la fin de l'année comptable. Chaque gérant peut, de manière discrétionnaire, demander que ce bilan intérimaire soit revu par un réviseur d'entreprises aux frais de la Société.

Le montant total distribué ne doit pas excéder le montant total des profits distribuables réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et sommes à allouer à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 13. Dissolution - Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Suivant la dissolution de la Société, sous réserve du paiement des créanciers de la Société et de la disponibilité des fonds, les détenteurs des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat ont un droit préférentiel au remboursement de leur apport (comprenant notamment les Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat et le Compte de Prime d'Emission des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat) et du Dividende Préférentiel cumulé ou déclaré mais non encore payé.

Les détenteurs de Parts Sociales Alphabétiques n'ont pas de droit préférentiel au remboursement de leur apport tant que tous les droits de remboursement des détenteurs des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat n'ont pas été exécutés. S'il n'y a pas de fonds suffisants pour payer entièrement le droit préférentiel de remboursement des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat, les fonds disponibles seront alloués au prorata des droits de remboursement. Les détenteurs de Parts Sociales Alphabétiques ont droit à l'entière des bonis de liquidation de la Société après que les détenteurs des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat aient obtenu le paiement de leur droit au remboursement. Les détenteurs des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat sont donc exclus de tout excédant de liquidation de la Société après obtention du paiement de leur droit au remboursement.

En cas de pertes, ces pertes sont supportées premièrement par les détenteurs de Parts Sociales Alphabétiques, et ensuite, si nécessaire, par les détenteurs des Parts Préférentielles avec Obligation de Rachat.

**Art. 14. Référence à la loi.** Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ sept mille Euros (EUR 7.000.-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, son mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 décembre 2010. Relation: LAC/2010/56759. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

*Le Receveur p.d. (signé): T. BENNING.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 janvier 2011.

Référence de publication: 2011028546/772.

(110034567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**C.S.P. Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 34.033.

Il est porté à la connaissance de qui de droit que les administrateurs de la Société ont changé d'adresse comme suit:

- Monsieur Gilles JACQUET a désormais son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;
- Monsieur Pieter VAN NUGTEREN a désormais son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;
- Lux Business Management S.à.r.l. a désormais son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 février 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011028547/16.

(110034868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**Capyto S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2435 Luxembourg, 2, rue Pierre-Joseph Redouté.

R.C.S. Luxembourg B 158.875.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 2 février 2011 à Luxembourg*

- Le Conseil décide de déléguer la gestion journalière et de nommer à cet effet Monsieur Emmanuel LAMBERT, informaticien, né le 24/10/1972 à Nancy (F), demeurant 1, Impasse des Abeilles, F-57390 Rédange au poste de fondé de pouvoir, chargé de la gestion journalière.

Sa signature conjointe avec celle d'un autre administrateur, sera obligatoire pour engager valablement la société dans le cadre de l'objet social de la société.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011028553/16.

(110035120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**Cegus Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 129.140.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011028555/10.

(110034711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**Celestica European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 99.168.

Par la présente, nous vous informons que Monsieur Michael Dylan Peters a démissionné de son poste de gérant avec effet au 15 février 2011.

Luxembourg, le 23 février 2011.

Pour *Vistra (Luxembourg) S.à r.l.*

Société domiciliataire

Wim Rits / Ivo Hemelraad

Référence de publication: 2011028556/13.

(110035182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**Celsus SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 142.198.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CELSUS S.A.  
Société Anonyme

Référence de publication: 2011028557/11.

(110035064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Centiem Ouest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 21.713.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jukka Snall  
*The Liquidator*

Référence de publication: 2011028558/11.

(110034799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**CHRIPA INVEST S.A. Soparfi, Société Anonyme.**

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A/46, route d'Eselborn.  
R.C.S. Luxembourg B 96.007.

Je soussigné, Jean-Charles Busschaert, agissant en tant qu'administrateur de la société CHRIPA INVEST SA Soparfi enregistré au RCS sous le numéro B 96007, sise au 2A/46 route d'Eselborn à L-9706 Clervaux annonce à Messieurs les actionnaires ma démission de la société tant qu'administrateur et ce avec effet immédiat

Clervaux, le 28 février 2011.

Jean-Charles Busschaert.

Référence de publication: 2011028562/11.

(110034687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Comptaplus S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8422 Steinfort, 28, rue de Hobscheid.  
R.C.S. Luxembourg B 80.207.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011028563/10.

(110035033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Conbelts Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 141.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2011.  
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011028564/11.

(110035088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Damigiana Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 78.258.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 31 décembre 2010 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 25.2.2011.

Pour avis sincère et conforme

Pour DAMIGIANA HOLDING S.A. (en liquidation)

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011028574/16.

(110034086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Danieli International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.  
R.C.S. Luxembourg B 18.211.

L'adresse professionnelle du commissaire aux comptes est modifiée comme suit:

M. William BARSANTI, né le 01.01.1923 à Yerington (Etats Unis d'Amérique) résident professionnellement au 5, Via E. Manfredi, I-00197 Rome, Italie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2011.

Référence de publication: 2011028575/12.

(110034850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**DE.CE Investment SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 84.277.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 2011*

L'Assemblée Générale ratifie la décision du Conseil d'Administration du 16 septembre 2010 de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Claudia Herber, en remplacement de Monsieur Ivo Kustura, administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2013.

Extrait sincère et conforme

De.Ce Investment S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2011028576/14.

(110034634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**GPKeystone Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 123.682.

In the year two thousand and ten, on the thirty-first of the month of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of partners of the private limited liability company "GPKeystone Holding S.à.r.l.", with registered office at L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 123 682, incorporated pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Marc Lecuit, notary then residing in Redange-sur-Attert, on the 18<sup>th</sup> of January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 424 of the 22<sup>nd</sup> of March 2007, having a subscribed share capital fixed at forty thousand euro (40,000.-€) represented by four hundred (400) shares having a nominal value of one hundred (100.-€) per share.

The meeting is presided by Mr Raymond THILL, "maître en droit", with professional address at L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

The chairman appointed as secretary Mrs Germaine SCHWACHTGEN, private employee, with professional address at L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

The meeting elected as scrutineer Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address at L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

- 1.- Decision to put the company "GPKeystone Holding S.à r.l." into liquidation.
- 2.- Nomination of a liquidator and determination of his powers.
- 3.- Discharge to the managers.
- 4.- Miscellaneous.

B) That the partners, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the partners, the proxies of the represented partners, the members of the board of the meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented partners, signed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the partners, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to dissolve the company "GPKeystone Holding S.à r.l." and to put it into liquidation.

*Second resolution*

The general meeting resolves to appoint Mr Pier-Domenico PEIRONE, born on July 8, 1969, residing in Piazza Santa Maria, 10, CAP, 12016, Peveragno (CN) Italy, as liquidator of the company.

The liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, in particular all the powers provided for by article 144 and following of the law of August 10, 1915, concerning commercial companies.

*Third resolution*

The meeting gives full discharge to the managers of the Company for the execution of their mandate.

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said appearing persons signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le trente et un décembre.

Par-devant Nous, Maitre Martine Scheffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "GPKeystone Holding S.à r.l.", avec siège social à L-1469 Luxembourg, 67 rue Ermesinde, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 123 682, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Lecuit, notaire alors de résidence à Redange-sur-Attert, en date du 18 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 424 du 22 mars 2007, ayant un capital social souscrit fixé à quante mille euros (40.00,-€) représenté par quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,-€) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Germaine SCHWACHTGEN, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, Avenue Victor Hugo, L1750 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Décision de mettre la société "GPKeystone Holding S.à r.l." en liquidation.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux gérants.
- 4.- Divers.

B) Que les associés, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'parts sociales possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les associés présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des associés représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les associés, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre la société "GPKeystone Holding S.à r.l." et de la mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée désigne Monsieur Pier-Domenico PEIRONE, né le 8 juillet 1969, demeurant à Piazza Santa Maria, 10, CAP, 12016, Peveragno (CN) Italie, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

*Troisième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cent euros (EUR 1.100,-).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Constataion*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Thill, G. Schwachtgen, I. Dias et M. Schaeffer.



Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 janvier 2011. Relation: LAC/2011/1547. Reçu douze euros Eur 12.

Le Receveur ff. (signé): Conny SCHUMACHER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 19 janvier 2011.

Référence de publication: 2011009987/122.

(110011306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**DE.CE Investment SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 84.277.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

De.Ce Investment S.A.

Signature

Référence de publication: 2011028577/12.

(110034635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Décoration et Architecture Lux, Société Anonyme.**

Siège social: L-9780 Wincrange, 78, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 152.261.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue au siège de la société, le 3 janvier 2011*

Les administrateurs ont pris la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, est désigné administrateur-délégué,

Monsieur Antonio DI LIBERTO, né le 23.09.1969 à Tilleur (B), demeurant à 176, rue de Rotheux à B-4100 SERAING, chargé de la gestion journalière avec pouvoir de représenter et d'engager la société par sa seule signature.

Le mandat expirera à l'Assemblée générale de l'an 2015.

G. DI LIBERTO / A. DI LIBERTO / G. DI LIBERTO.

Référence de publication: 2011028578/14.

(110035085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Dong Long S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 101.559.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011028580/10.

(110034968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Elbblück (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 120.644.

EXTRAIT

En date du 25 février 2011, les associés ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Marjoleine van Oort comme gérante de la société est prise en compte avec effet immédiat;
- La nomination de M. Ivo Hemelraad comme gérant de la société, né le 12 octobre 1961 à Utrecht (Pays-Bas) et avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est acceptée avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 25 février 2011.

Référence de publication: 2011028583/15.

(110035180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Exuma Ventures S.A. Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 98.844.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

«QUOTE-INVEST CORP. INC.», société de droit panaméen, avec siège social à Calle Aquilino de la Guardia, 8, Panama, République de Panama,

(ci-après désignée: «le mandant»).

Lequel mandant est ici valablement représenté par la signature individuelle de son directeur, à savoir Monsieur Enzo LIOTINO, directeur, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Laquelle personne comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations.

I.- Que la société «EXUMA VENTURES S.A. HOLDING», une société anonyme holding, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B 98844, a été constituée suivant acte notarié en date du 30 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 314 du 18 mars 2004. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 22 octobre 2009, publié au Mémorial C numéro 2309 du 25 novembre 2009.

II.- Que le capital social de société anonyme «EXUMA VENTURES S.A. HOLDING», prédésignée, s'élève actuellement à un million deux cent dix mille euros (EUR 1.210.000.-) divisé en douze mille cent (12.100) actions sans désignation de valeur nominale de intégralement libérées.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les douze mille cent (12.100) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société avec effet à ce jour.

V.- Que le mandant, prénommé, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute, c'est-à-dire, au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

VIII.- Qu'il a été procédé immédiatement à l'annulation par lacération de toutes les actions de la Société, le cas échéant à l'annulation du livre des actionnaires nominatifs de la Société, en présence du notaire instrumentant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ladite personne comparante a signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: E. LIOTINO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 30 décembre 2010. Relation: EAC/2010/17029. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011009950/48.

(110011365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

---

**Européenne de Real Estates S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 93.512.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société tenue en date du 17 février 2011:*

A. Patrick Eschette a démissionné de sa fonction d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet au 1<sup>er</sup> février 2011.

B. Nocquet Philippe a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> février 2011.

C. Herrand Trautmansdorff a démissionné de sa fonction d'administrateur-délégué avec effet au 1<sup>er</sup> février 2011.

D. Moris René a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 30 juin 2008.

E. Christian Tailleur avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été nommé administrateur et administrateur-délégué avec effet au 1<sup>er</sup> février 2011 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2017.

F. Keimpe Reitsma avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été nommé administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> février 2011 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2017.

G. TSM Services (Luxembourg) S.à r.l., RCS Luxembourg B152398, avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été nommé commissaire aux comptes avec effet au 1<sup>er</sup> février 2011 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2017.

H. Le siège social de la société est transféré avec effet au 1<sup>er</sup> février 2011 du 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 février 2011.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011028584/28.

(110034792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**ECC (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 75.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 112.778.

—  
Par résolutions signées en date du 4 février 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Vipin Sareen, avec adresse professionnelle au 86, Brook Street, WIK 5AY, Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant avec effet au 12 janvier 2011

2. nomination de Abraham Goldstein, avec adresse professionnelle au 86, Brook Street, WIK 5AY, Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant avec effet au 12 janvier 2011 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2011.

Référence de publication: 2011028585/15.

(110034776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Emeth Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 101.186.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011028587/10.

(110034570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Eurolactis Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 143.726.

Aux actionnaires

Je soussignée, Sandra Schwinnen, demeurant professionnellement au 15-17 avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, démissionne en tant qu'administrateur A de la société ci-dessus mentionnée avec effet spécifié sur cette lettre.

Daté le 30.11.2010.

Sandra Schwinnen.

Référence de publication: 2011028591/11.

(110034978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**European Engineering & Environment Corporation S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 27.855.

Les comptes de clôture au 15/02/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028592/9.

(110034908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**European Engineering & Environment Corporation S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 27.855.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028593/9.

(110034909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**European Steelholding Corporation S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 13.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028597/9.

(110034691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**European Steelholding Corporation S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 13.324.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 juin 2010*

- Les mandats des administrateurs, à savoir Monsieur Roger CAURLA, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette (L), demeurant au 19, rue des Champs à L-3912 Mondercange, Monsieur Pascal DE GRAEVE, employé privé, né le 18 décembre 1969 à Arlon (B), demeurant au 8, rue du Stade à B-6741 Vance et Monsieur Alain VASSEUR, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange (L), demeurant au 3, rue de Mamer à L-8277 Holzem, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, à savoir la société TRIPLE A CONSULTING, R.C.S. Luxembourg B 61417 établie au 2, Millegässel à L-2156 Luxembourg sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2016.

Certifié sincère et conforme

EUROPEAN STEELHOLDING CORPORATION S.A.

Référence de publication: 2011028598/16.

(110035114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

**FEIPA, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.  
R.C.S. Luxembourg B 121.304.

Aus dem Kaufvertrag der Anteile vom 24.02.2011 gehen folgende Beschlüsse hervor:

01. Das Gesamtkapital war vertreten

02. Die Generalversammlung nimmt den Verkauf von einem Anteil an die Firma M.I.T.L., mit Gesellschaftssitz in 67, Gruuss-Strooss L-9991 Weiswampach eingetragen unter der Registernummer B122281, zur Kenntnis.

FEIDLER Patrick  
Geschäftsführer

Référence de publication: 2011028604/13.

(110034196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Ferrero International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2632 Findel, rue de Trèves, Findel Business Center, Complexe B.  
R.C.S. Luxembourg B 60.814.

*Rectificatif concernant l'avis du 7 décembre 2010 enregistré et déposé le 8 décembre 2010 au registre de commerce et des sociétés sous la référence L100187296*

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028605/10.

(110034836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Finav S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 47.162.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINAV S.A.  
C. GASPARD / S. COLLEAUX  
Administrateur / Administrateur et Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011028607/12.

(110034696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**Risk & Reinsurance Solutions S.A. en abrégé "2RS", Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 94.494.

**Eurco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 43.390.

L'an deux mil dix, le trente décembre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg),

A comparu:

Monsieur Arnaud BIERRY, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

ici représenté par Monsieur Yannick ZIGMANN, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2163, Luxembourg, 23, avenue Monterey, en qualité de substitué sur base d'un mandat sous seing privé du 23 décembre 2010,

agissant au nom et pour compte du conseil d'administration de la société anonyme «RISK & REINSURANCE SOLUTIONS S.A.», ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 94.494, constituée par acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 16 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 820 du 07 août 2003 (ci-après, "l'Absorbante"),

en vertu du mandat lui conférée par le conseil d'administration en sa réunion du 4 octobre 2010 dont une copie est restée annexée au projet de fusion simplifiée du 27 octobre 2010 reçu par le notaire instrumentant (rép. 1662)

Lequel comparant, ici-représenté, a exposé au notaire que suivant le prédit projet de fusion, la mandante RISK & REINSURANCE SOLUTIONS S.A., (la "Société Absorbante") entendait fusionner conformément aux dispositions des articles 278 et 279 de la Loi telle que modifiée, avec EURCO S.A. (la "Société Absorbée" par absorption de cette dernière.

Que ce projet de fusion a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2606 du 30 novembre 2010.

Ensuite le comparant agissant comme ci-avant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le délai de l'article 267 étant écoulé et alors qu'aucun des actionnaires de la Société Absorbante disposant de 5% des actions du capital souscrit n'ayant requis dans le délai d'un mois depuis la publication au Mémorial la convocation d'une assemblée générale en vue de se prononcer sur l'approbation, il y a lieu de constater que la fusion est définitive et qu'elle prendra de plein droit tous ses effets conformément à l'article 274 de la Loi c.à d. entre parties au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et conformément à l'article 9 de la Loi vis-à-vis des tiers au 31 décembre 2010.

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société Absorbée, dont les mandats prennent fin à ce jour et décharge leur est accordée aux organes de la Société Absorbée.

La Société Absorbante procédera à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion et à la cession de tous les avoirs et obligations de la Société Absorbée vers la Société Absorbante.

Les documents sociaux de la Société Absorbée seront conservés au siège de la Société Absorbante.

#### *Remises de titres*

Ensuite la Société Absorbée «EURCO S.A.», ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 43.390, constituée suivant un acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mars 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 297 du 21 juin 1993 (ci-après, "l'Absorbée"),

ici représenté par Monsieur Yannick ZIGMANN, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2163, Luxembourg, 23, avenue Monterey, en qualité de substitué de Monsieur Arnaud BIERRY sur base d'un mandat sous seing privé du 23 décembre 2010,

agissant au nom et pour compte du conseil d'administration de la société anonyme EURCO S.A. du mandat ci-avant conféré par décision du conseil d'administration du 4 octobre 2010 a remis à la Société Absorbante les originaux de tous ses actes constitutifs et modificatifs ainsi que les livres de comptabilité et autres documents comptables, les titres de propriété ou actes justificatifs de propriété de tous les éléments d'actif, les justificatifs des opérations réalisées, les valeurs mobilières ainsi que tous contrats, archives, pièces et autres documents quelconques relatifs aux éléments de droit apportés.

Ces documents sociaux de la Société Absorbée seront conservés au siège de la Société Absorbante, qui acquittera, le cas échéant, les impôts dus par la Société Absorbée sur le capital et les bénéfices au titre des exercices non encore imposés définitivement.

Suite aux présentes la Société Absorbée cesse d'exister et est définitivement clôturée

Pouvoir est donné à chaque administrateur de la Société Absorbante avec pouvoir de substitution, pour exécuter les résolutions présentement prises, plus particulièrement pour accomplir le transfert à RISK & REINSURANCE SOLUTIONS S.A. de l'universalité du patrimoine actif et passif de la Société EURCO S.A et pour accomplir tous les actes généralement nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion.

#### *Frais et Droits*

Les dépenses, frais, honoraires, rémunérations et charges de toutes espèces dus au titre de la fusion seront supportés par la Société Absorbante et sont estimés à environ 1.100,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Y. ZIGMANN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 03 janvier 2011. Relation: LAC/2011/187 Reçu 75.-€ ( soixante-quinze Euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010901/73.

(110010330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.

---

**Investical Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 127.803.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale  
extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 18 janvier 2011*

- 1) L'Assemblée décide d'accepter les démissions, avec effet immédiat, des administrateurs suivants:
  - Monsieur Alexis DE BERNARDI, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg;
  - Monsieur Mohammed KARA, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L1219 Luxembourg.
- 2) L'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateurs de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016:
  - Monsieur Laurent Teitgen, né le 5 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
  - Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976, à Moyeuve-Grande (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.
- 3) L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Alexis De Bernardi de son poste de Président du Conseil d'Administration.
- 4) L'Assemblée décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976 à Moyeuve-Grande (France), résidant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Président du Conseil d'Administration avec effet immédiat pour une période se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire devant se tenir en 2016.
- 5) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société, de Monsieur Jean-Marc HEITZ, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.
- 6) L'Assemblée décide de nommer à la fonction de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat, Revisora S.A., R.C.S. Luxembourg B 145.505, ayant son siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016.
- 7) L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTICAL PROPERTIES S.A.

Référence de publication: 2011009228/33.

(110011061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.

---

**OCM Luxembourg Beluga Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 154.294.

—  
*Extrait des décisions de l'associé unique de la Société datées du 28 février 2011*

L'associé unique de la Société a décidé de démettre Messieurs Szymon Dec, Martin David Graham et Jean-Pierre Baccus de leur fonction de gérant de la Société avec effet au 28 février 2011.

L'Associé unique de la Société a décidé de nommer Jabir Chakib ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société à compter du 28 février 2011 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais de la manière suivante:

- Hugo Neuman, gérant;
- Justin Bickle, gérant; et
- Jabir Chakib, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM Luxembourg Beluga Financing S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011028762/21.

(110035175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

---

**CLdN Ports S.A., Société Anonyme Soparfi,  
(anc. C.Ports S.A.).**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 149.469.

L'an deux mille onze, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, soussignée.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "C.Ports S.A.", ayant son siège social à 3-7, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 novembre 2009, publié au Mémorial C numéro 2466 du 18 décembre 2009, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 149.469.

Les statuts de la société ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche MOUTRIER, préqualifiée, en date du 28 octobre 2010, publié au Mémorial C numéro 2645 du 2 décembre 2010.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel JADOT, ingénieur commercial et de gestion, demeurant 103, avenue de la Faiëncerie L-1511 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Michèle SENSI-BERGAMI, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marie-Reine BERNARD, employée privée, demeurant professionnellement à L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence une fois signée par les comparants et le notaire instrumentant, restera ci-annexée pour être enregistrée avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 175.000 (cent soixante-quinze mille) actions, sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de cent soixante-quinze millions d'euros (EUR 175.000.000,-) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Changement de dénomination sociale en «CLdN Ports S.A.» et modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
2. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en «CLdN Ports S.A.» et modifie en conséquence le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts:

« **Art. 1<sup>er</sup>. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «CLdN Ports S.A.»»

Les autres alinéas de l'article 1<sup>er</sup> restent inchangés.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 1.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Jadot, M. Sensi-Bergami, M.-R. Bernard, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 janvier 2011. Relation: EAC/2011/882. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010628/52.

(110012461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2011.